

Loi travail : l'indispensable riposte

18 septembre 2017

Union syndicale
Solidaires
Paris

Loi travail : l'indispensable riposte

Les citoyens ont le sentiment de plus en plus légitime que le système de la population n'est pas juste. Les droits sociaux, notamment en matière de travail, ont été érodés pendant des décennies. C'est pourquoi il est urgent de remettre en cause le système de travail actuel, et de le remplacer par un système qui soit juste et équitable. C'est pourquoi nous appelons à une grève le 21 septembre.

La grève du 21 septembre a été un succès. Elle a été pacifique, mais elle a permis de faire entendre nos revendications. C'est pourquoi nous appelons à une grève le 21 septembre.

Ensemble dans la rue,
dans la grève le 21 septembre !

Union syndicale Solidaires Paris

Loi travail : l'indispensable riposte

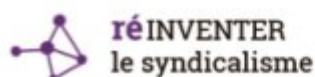
Les attaques contre les salarié-es et plus largement contre la majorité de la population n'ont jamais été aussi claires, massives et rapprochées. Que l'on travaille dans le privé ou dans le public, que l'on soit jeune ou retraité-e, tout le monde en subira les conséquences si on ne réagit pas fortement. Cette politique de Macron et de ce gouvernement, sous couvert de nouveauté et de modernisme, est celle du Medef et d'un néolibéralisme au service exclusif des capitalistes. On en connaît les résultats : plus de précarité, de salarié-es pauvres, moins d'accès aux services publics, moins de droits pour se défendre, pour améliorer les conditions de travail.

On veut nous faire croire qu'être des pions sans droits à la merci des décisions patronales ou que favoriser les licenciements serait la solution au chômage alors que ces mesures ne feront qu'enrichir les plus riches ! On nous raconte qu'il faut appauvrir les salarié-es pour pouvoir les faire travailler. Foutaise ! Il n'y a jamais eu autant de richesses produites ! Il n'y a jamais eu autant de richesses accaparées par quelques un-es !

La journée du 12 septembre a été un succès. Elle n'est pas suffisante, nous en sommes tous et toutes conscient-es. Construire le rapport de force pour gagner ne se fera pas en une seule journée. Cela passera par la conviction des salarié-es à agir dans la durée et avec force, dans leurs entreprises, dans leurs services et leurs administrations. Et en étant certain-e que l'unité est indispensable, car elle rend plus fort. Et en utilisant les outils collectifs encore à disposition pour s'y opposer : les assemblées générales pour débattre des moyens d'action, la grève pour bloquer l'économie, les manifestations pour se retrouver dans la rue et montrer notre force et notre détermination.

La journée du 21 septembre participe de notre volonté à construire une mobilisation indispensable si l'on veut prendre en main notre avenir et affirmer que le droit du travail à une fonction : celle de nous protéger pour garantir la justice sociale.

Ensemble dans la rue, dans la grève le 21 septembre !



Vos droits, vos luttes, votre syndicat www.solidaires.org

- Emplacement : Accueil > Actualités > Expression >
- Adresse de cet article : <http://solidairesparis.org/Loi-travail-l-indispensable-riposte>